

[CONFÉRENCE]

L'écume du racisme : le traitement judiciaire des infractions racistes en France

PAR ABDELLALI HAJJAT

Chargé de cours en sociologie à l'Université libre de Bruxelles et membre du Groupe de
recherche sur les relations ethniques, les migrations et l'égalité



© D.R.

Comment le système judiciaire français traitent-ils les infractions à caractère raciste ? A partir d'une enquête dans trois tribunaux correctionnels, l'objectif de cette communication est de rendre compte du processus allant du fait raciste en lui-même à son éventuelle condamnation judiciaire. Entre ces deux moments, plusieurs mécanismes sociaux s'articulent pour faire en sorte que la justice ne «traite» que l'écume du racisme, c'est-à-dire une infime minorité des faits racistes, et que le traitement judiciaire reproduit des logiques inégalitaires favorisant l'impunité raciste.

Mercredi 15 mai 2024 / 14h00 / Bât. Olympes de Gouges, salle 864

Université Paris Cité
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Métro ligne 14 ou RER C

arrêt Bibliothèque François Mitterrand

Entrée libre

Contact

meriam.cheikh@inalco.fr